

Le MRP vous parle!

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

Nouvelle série N° 28

Mai - Juin 1987

ISSN 0753 - 8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e - Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

POUR PORTER TÊMOIGNAGE

Robert PRIGENT
Président de l'Amicale

L'Assemblée Générale de notre Amicale tenue le 26 Mars dernier a été particulièrement animée et sympathique, le compte rendu en est donné par ailleurs dans le présent numéro.

Nous avons eu depuis l'écho du regret de plusieurs de nos camarades dont l'absence provenait d'une lecture trop brève du bulletin parmi des masses d'autres papiers et déplorant cette forme sommaire de convocation qui avait été prise par suite de quelques difficultés matérielles. Nous nous en excusons auprès d'eux et pouvons les assurer que pour nos futures rencontres les dispositions néces-

saires sont désormais prises pour assurer l'envoi de convocations postales individuelles.

Mais ce mea-culpa étant prononcé, il faut nous attarder un instant sur les échanges très positifs qui ont abouti à la décision de préparation d'un colloque qui sera organisé avec le concours d'historiens qui s'intéressent à ce qui fut l'action du M.R.P. dans ses périodes de large responsabilité et qui serait surtout ouvert aux jeunes d'aujourd'hui qui s'intéressent à l'action civique ou politique.

En effet, il semble qu'après une longue période de silence ou d'allusions méprisantes, un nombre non négligeable de personnes s'interrogent sur les aspects positifs pour la France de ce que fut la IV^e République trop souvent décriée et sur le rôle positif aussi qu'a pu y jouer le M.R.P.

Ainsi, il devient fréquent que des travaux universitaires s'attachent soit à la vie interne des partis organisés à cette époque, soit aux origines et à l'élaboration de certaines lois notamment dans les secteurs familiaux, sociaux, économiques et internationaux.

Mais le temps passe et les témoins actifs deviennent de moins en moins nombreux, c'est pourquoi nous voudrions que dans les 4 ou 5 années à venir puissent se tenir quelques rencontres sérieuses dont le colloque envisagé serait le coup d'envoi et dont la publication des actes serait comme le témoignage des sources, des motivations, de l'esprit et de la doctrine de ce que fut le M.R.P., pour rester comme référence à ceux des jeunes à venir qui pourraient y trouver des bases de motivation pour une action, adaptée bien sûr à l'évolution rapide de la société moderne. Tellement rapide d'ailleurs qu'elle donne le vertige à beaucoup, qui sont avides de

retrouver des repères et des racines vivifiantes pour leur action.

C'est ainsi qu'une lettre reçue ce matin même, me demande un rendez-vous pour un échange, en vue de la préparation d'une maîtrise sur la loi du 4 Août 1950 sur la coordination des services sociaux. J'en extrais cette phrase : «L'objectif de ce travail est de replacer la coordination sociale dans le contexte de cette époque (mouvement marquée par l'influence du Mouvement Républicain Populaire)».

Et cette autre : «nous voudrions préciser ce qu'était cette troisième voie qui enflamma les fondateurs de Défense de la France et de l'O.C.M... tenter de cerner la politique familiale de l'époque...» et aussi : «recherches sur un moment de l'Histoire dont vous avez été acteur».

C'est pour que soient données réponses à ces interrogations des générations de jeunes d'aujourd'hui et de demain que nous souhaitons faire du colloque une rencontre :

1) d'historiens exposant l'état de leurs recherches et de leurs réflexions et leur interprétation de l'action du M.R.P. quand il s'insère dans leurs travaux.

2) de témoins de ce M.R.P. qui furent ou sont encore à des postes de responsabilités nationales, départementales ou locales et donc de militants à tous les niveaux, tant qu'il en existe encore.

3) de jeunes et d'adultes engagés qui s'intéressent à l'action civique, sociale, familiale, politique d'aujourd'hui.

Mais pour que ce projet puisse se réaliser et porter des fruits valables une double coopération de tous les lecteurs de

(suite page 2)

SOMMAIRE

- Page 1 : Pour porter témoignage
Page 2 : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 Mars 1987
Page 3 : Homélie prononcée à la Messe du Souvenir des Anciens du M.R.P.
Page 4 : Cohabitation et Constitution
Page 5 : Ne pas confondre liberté et licence
Page 6 : Le 30^e anniversaire du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne
Page 7 : L'Option zéro, une grave erreur - Un mystique engagé
Page 8 : Cher M. Gorbatchev, Kremlin new look ou Eternelle Russie
Page 9 : Déclaration de M. Maurice Nenou - Nouvelle Calédonie
Page 10 : La vraie route
Page 11 : Le 125^e anniversaire de la Société d'Encouragement au Bien
Page 12 : Le MRP et les classes de neige

notre bulletin nous est indispensable, et je la sollicite avec une amicale et pressante insistance.

Premièrement, que tous ceux qui ont connaissance de travaux sur le M.R.P. qui ont été réalisés au cours de ces dernières années nous en donnent les coordonnées, soit des publications de séries d'articles dans les journaux locaux, de brochures diverses, de thèses de doctorat, de mémoires du cursus universitaires.

Car il est essentiel de rassembler au maximum des appréciations même divergentes, car ce que nous recherchons c'est ce qui reste, de l'impact de ce qu'a été le M.R.P. dans la mémoire collective d'aujourd'hui et dans celle qui est en formation, pour le cas échéant pouvoir y apporter les correctifs nécessaires sur la vérité de ce qui fut.

Et c'est pourquoi nous choisissons cette forme d'échange entre générations pour échapper à la forme d'écriture de mémoires d'action, dont ceux qui les lisent peuvent toujours penser qu'elles sont colorées par une recherche de satisfecit pour leur auteur.

Deuxièmement que chacun nous envoie quelques noms et adresses de parents ou de relations dans la génération de leurs enfants ou même petits enfants engagés dans la vie active ou s'y préparant et qui seraient susceptibles d'être intéressés par l'assistance à une rencontre de ce genre, ou de souscrire à la publication des actes, du fait de leur orientation d'esprit sur le plan social, familial ou politique, ou du secteur des études qu'ils poursuivent ou envisagent.

Ceci pour nous permettre dans les six mois à venir de constituer un fichier de jeunes correspondants que nous puissions tenir au courant de la préparation de ce premier colloque et ensuite de les y inviter.

★

Merci d'avance à toutes et à tous de répondre à ce double appel pour ce qui sera de vos moyens.

De notre effort commun doit résulter une plus grande efficacité de notre Amicale et de sa vocation.

Etre un rassemblement fraternel d'amis dans le souvenir de nos années d'action commune, cela nous en sentions la chaleur lors de la réception que nous devions à l'attention et à l'amabilité de notre ami A. POHER à l'issue de notre réunion, mais ce n'est pas tout.

Nous avons aussi le devoir de transmettre le flambeau de cette chaleur qui nous animait et de ce qui reste notre «Âme Commune» et pour cela le temps nous presse. Raison de plus de nous y mettre sans tarder.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS 1987

L'Assemblée s'est ouverte le 26 Mars 1987 à 15 heures dans la salle Clemenceau du Sénat sous la présidence de Robert Prigent.

Celui-ci a rappelé la mémoire de son regretté prédécesseur Jean Letourneau, qui a fondé l'Amicale, nous réunissant tous, anciens membres du M.R.P. ou jeunes et nouveaux adhérents, sous le signe du souvenir et de l'amitié, pour conserver l'idéal de la doctrine qui fut celle du M.R.P. et en faire passer le message dans nos options politiques actuelles.

L'ordre du jour comprenait deux parties :

a/ Retraçant brièvement l'histoire de la création de l'Amicale, Louis Bour rappelle que lorsqu'a été acquis le local de la rue Saint-Augustin pour servir de siège à la Fédération de la Seine du M.R.P. deux personnes morales ont été les acquéreurs : la Fédération de la Seine pour 3/4 ; l'Association d'Entraide et d'Education populaire pour 1/4 ;

Lorsque la Fédération de la Seine a transféré ses pouvoirs à l'Amicale, l'Association d'Entraide et d'Education populaire n'a pas été concernée. Il convient de régulariser cette situation. Bertrand Chautard et Jean Coville ont étudié la question avec Louis Bour. Ensemble ils proposent que les droits et avoirs de l'Association soient dévolus à notre Amicale. Le Président propose à cet effet un projet de fusion des deux associations. La délibération du bureau de l'Association d'Entraide et d'Education populaire proposant cette fusion est adoptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration de cette association comprenait douze membres dont quatre font déjà partie du Comité directeur de l'Amicale. Le Président propose que deux autres membres de ce conseil : Suzanne Delaborde et Louise Pontremoli entrent également au Comité directeur de l'Amicale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b/ Vie de l'Amicale :

1/ *Rapport d'activité par Jean Coville.*

L'Amicale reste vivante, se renouvelle. Les décès sont compensés par de nouvelles adhésions : au cours de l'année écoulée 45 décès ont été remplacés par 50 nouveaux membres. Nous sommes au-dessus de 700 adhérents et comptons

60 abonnés au M.R.P. vous parle.

Robert Prigent remercie Jean Coville pour son efficace activité, son dynamisme et son dévouement au service de l'Amicale.

Intervention de Dobigny : Il faut faire survivre l'Amicale à travers de jeunes recrues.

Intervention de Gérard : Il déplore qu'au cours des cérémonies du 30^e anniversaire du Traité de Rome le nom de Robert Schuman n'ait jamais été prononcé. Les Allemands ne l'ont pas oublié.

A. Monteil propose qu'on adresse une motion à l'AFP pour signaler l'œuvre de Robert Schuman. Il la rédige et la propose à l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

2/ *Rapport financier* : La trésorière, Henriette Bosselut rend compte de la situation financière qui reste saine. Les recettes se sont élevées à 136.686 francs et les dépenses à 108.370 francs, soit un solde créditeur de 28.316 francs.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

En terminant le Président se félicite de l'activité de l'Amicale et souhaite que soit organisé prochainement un colloque, au cours duquel seraient rappelés l'action positive de la IV^e République et ses succès sur les plans économique et politique, en même temps que le rôle déterminant du M.R.P. qui a évité par sa présence le face à face communistes-socialistes, dans lequel ces derniers n'auraient pu résister seuls à la «finlandisation» avant la lettre de notre pays.

Avant que soit levée la séance à 17h15, Jacques Barrot Secrétaire Général du C.D.S., est venu apporter à l'Amicale un témoignage d'amitié.

Puis, comme les années précédentes, une messe a été célébrée à Saint-Sulpice à la mémoire de nos amis décédés durant l'année écoulée. Cette messe a été célébrée par le Père Vincent Benoit, fils d'un ancien militant du M.R.P., qui fut maire-adjoint du 8^e arrondissement de Paris.

Enfin, une chaleureuse réception a réuni les participants à la Présidence du Sénat, en présence de notre ami Alain Poher.

HOMÉLIE PRONONCÉE A LA MESSE DU SOUVENIR DES ANCIENS DU M.R.P.

Père Vincent BENOIT

Textes : *Épître aux Romains, 14,7-12, Évangile de Saint-Jean, 5,24-29.*

Dans ces textes, il est question de vie et de résurrection plus encore que de mort : c'est dans notre vie tout autant que dans notre mort que nous appartenons au Seigneur, dit Saint-Paul. Et Jésus, dans l'Évangile de Jean, déclare que nous tous qui portons en nous les signes annonciateurs de notre mort, nous tous qui connaissons jour après jour le dépérissement de notre corps et de nos activités, ces morts que nous sommes déjà en puissance peuvent d'ores et déjà entendre la voix du Fils de Dieu et par conséquent vivre de sa vie.

Car il faut toujours nous en souvenir : nous qui sommes des hommes d'action, nous qui avons voué notre existence au bien commun de nos concitoyens et à la sauvegarde de nos institutions, «aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, aucun d'entre nous ne meurt pour soi-même.»

Cette phrase de Saint-Paul, il est bon de l'entendre redire alors que nous sommes réunis ici en mémoire de ceux qui nous ont précédés sur cette grande voie du service des autres et de la collectivité, locale et nationale. Nos anciens, eux qui furent des chrétiens pleinement engagés dans le monde, c'est dans le désintéressement qu'ils ont pris leurs responsabilités sociales et assumé leurs fonctions civiques. Ils n'ont pas recherché avant tout honneurs et profits, ils n'ont pas subordonné le bien de leurs concitoyens et administrés à la réussite de leur carrière personnelle, bref ils n'ont pas vécu d'abord pour eux-mêmes mais d'abord pour les autres.

Cependant, comme ils étaient des croyants et que leurs actions ne s'inspiraient pas seulement de cet idéal de désintéressement et de service, mais aussi de leur foi chrétienne, nos prédécesseurs savaient bien ce que signifie «ne pas vivre pour soi-même, mais appartenir au Seigneur». Cela veut dire d'abord reconnaître qu'on n'est pas le maître de sa propre vie, qu'on ne peut pas en disposer pour faire n'importe quoi. C'est à Jésus-Christ Seigneur qu'appartient toute l'existence et l'activité d'un homme ou d'une femme, puisque le Christ est le Seigneur des morts et des vivants. Mieux encore, parce qu'il a pleinement partagé notre existence et nos

activités humaines, et parce qu'il a remis sa propre vie d'homme entre les mains de Dieu son Père, le Christ est devenu Seigneur et des morts et des vivants.

Voilà ce que nous dit Saint-Paul, mais l'Évangile de Saint-Jean va encore plus loin : pour que notre vie prenne tout son sens, pour que nos engagements d'ici-bas ne se réduisent pas à une vaine agitation mais qu'ils puissent déboucher sur une dimension d'éternité, nous avons à écouter la parole que Jésus nous adresse au cœur même de notre existence : «celui qui écoute ma parole et croit au Père qui m'a envoyé, celui-là possède la vie éternelle.»

Car Jésus n'a pas seulement parlé de la vie éternelle au futur, mais il en parle au présent. C'est dès maintenant que la Bonne Nouvelle de l'Évangile vient profondément transformer notre condition terrestre. S'il y a en nous sans doute cet inéluctable dépérissement de nos forces humaines qui débouchera sur notre mort, il y a aussi et surtout le germe de résurrection, cette source jaillissant pour une vie nouvelle, qui nous vient de notre baptême et qui est sans cesse réalimentée par la force de l'Évangile auquel nous croyons.

Quant au Jugement exercé par le Fils, dont parle Jésus, ce n'est pas un jugement de condamnation, comme si toutes nos activités terrestres, forcément marquées par la finitude et le péché, étaient vouées à l'anéantissement. La postérité se souviendra plus ou moins de ce que nos prédécesseurs et nous auront fait. Mais la lumière de l'Évangile opère dès maintenant un discernement entre ce qui est caduc et ce qui demeure. Notre action de chrétiens engagés dans le monde a d'ores et déjà valeur aux yeux du Seigneur, en attendant qu'à la lumière de la Résurrection apparaisse la portée définitive de tout cela.

Tel est ce message évangélique auquel ont cru nos anciens, dont le souvenir nous rassemble. Telle est cette espérance que nous partageons avec eux : tous nous comparaitrons devant le Tribunal de Dieu, mais, si nous croyons pleinement en la parole du Christ, ce sera pour passer de la mort à la Vie, à la suite du Fils qui possède la Vie en lui-même.

MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Amicale du M.R.P., réunie en Assemblée Générale le 26 mars 1987, sous la présidence de M. Robert Prigent, ancien Ministre, se félicite qu'à l'occasion du trentième anniversaire du Traité de Rome les plus hautes autorités de la République aient affirmé la nécessité pour la France et ses partenaires de poursuivre la construction d'une Europe unie. Elle tient à rappeler le rôle décisif qu'ont joué, dans cette grande entreprise, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Conrad Adenauer, les pères de l'Europe.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Cette fédération vient de recevoir des mains du Président du Sénat le diplôme d'honneur de la Société d'encouragement au bien.

Elle groupe 700.000 des donateurs de sang bénévoles, qui sont environ 1 million et demi en France.

Le professeur Jean Bernard souligne que le don du sang est un acte à la fois généreux et très utile. Beaucoup d'hommes et de femmes mourraient si d'autres hommes et d'autres femmes n'offraient pas leur sang.

La transfusion sanguine permet certaines interventions chirurgicales qui autrement seraient interdites. C'est le cas de la chirurgie à cœur ouvert.

Adresse de la Fédération des donateurs de sang bénévoles :

28, rue St Lazare, 75009 PARIS

AMIS DÉCÉDÉS

Amédée CASSART (Cannes)
Pierre MORAND-MONTEIL (Bergerac)
René JEHAN de JOHANNIS (Nice)

Cohabitation et Constitution

Jean LAURET

Pour la première fois depuis 1/2 siècle je ne suis pas d'accord avec Louis BOUR et je ne saurais souscrire à son article "les difficultés de la cohabitation postulent la modification de la Constitution" paru dans "le M.R.P. vous parle" de Mars-Avril 1987.

Je n'ai pas la prétention de m'ériger en Professeur de Droit constitutionnel mais il me semble que cet article néglige un point qui m'apparaît fondamental : sommes nous en régime parlementaire ou en régime présidentiel ? Tel est, à mon sens, le caractère ambigu de la Constitution qui réglemente les différents pouvoirs de la République depuis 1958. Je dis bien "depuis 1958" car la réforme constitutionnelle de 1962 n'a pas modifié les pouvoirs du Président de la République, elle en a simplement modifié le mode d'élection. Ouvrons tout de suite une parenthèse pour en souligner l'un des aspects essentiels : la Constitution de 1958 a fait du Président un arbitre, celui qui, "par son arbitrage, assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics" (art. 5). Avec le système électoral actuel, comment un Président, élu au suffrage universel par pratiquement la moitié des Français, peut-il véritablement être un arbitre ?

Par ailleurs, comment peut-on soutenir, ainsi que l'écrit notre ami, que, de par son élection au suffrage universel, le Président de la République détient le pouvoir exécutif ? Alors que l'article 20 stipule que le Gouvernement (dont le Premier Ministre est le Chef) "détermine et conduit la politique de la Nation" ?

Au surplus, la modification suggérée par Louis BOUR afin d'assurer le "parallélisme des orientations politiques du Président et de l'Assemblée" risquerait d'entraîner le Pays dans une cascade de consultations électorales sans que pour autant l'on puisse être absolument certain d'aboutir au résultat poursuivi.

En réalité, notre actuelle constitution, contrairement à un conformisme de bon aloi, n'est pas de nature à assurer l'équilibre des pouvoirs. Je n'en veux pour preuve que les interroga-

tions que, depuis un an, se posent nombre de nos amis européens et étrangers : qui dirige la France ? qui est responsable de sa politique ? En définitive, cette dualité entre le Président de la République et le Premier Ministre, ne nuit-elle pas vraiment à l'audience de notre Pays ?

Il faut modifier la Constitution ? Sans doute, mais dans le sens d'une clarification renforcée des différents Pouvoirs. Le Président de la République devrait être authentiquement l'arbitre dont notre Pays a grandement besoin. Mais pour ce faire, il faudrait modifier - ce qui est bien difficile à envisager en l'état actuel des choses - son mode d'élection. Car comme dit plus haut, la loi présidentielle actuelle coupe la France en deux parties sensiblement égales.

Dans le cas où une telle modification serait irréalisable, il faudrait aboutir à un authentique régime présidentiel, le Président de la République étant constitutionnellement le Chef de l'Exécutif, le Premier Ministre et les autres Membres du Gouvernement étant responsables devant lui et non pas devant l'Assemblée Nationale, laquelle conserverait son rôle législatif, sans possibilité de censure de l'Exécutif.

En dernier lieu, il me semble que la durée du mandat présidentiel devrait tenir compte de la nature de la fonction du Président.

Si le Président est authentiquement l'arbitre, il devrait être élu pour 7 ans, ce qui lui conférerait la stabilité et l'autorité nécessaires à sa vocation.

Si au contraire le Président est le Chef de l'Exécutif, il serait indispensable de ramener le mandat à 5 ans, durée normale et logique des différents pouvoirs en régime républicain.

Je ne voudrais surtout pas rejoindre les adeptes de la "politique fiction" et je ne sousestime nullement que le point de vue que je me permets d'exprimer se heurte à de nombreuses difficultés de réalisation. Je voudrais seulement souligner, dans ces lignes, que notre actuelle constitution n'est sans doute pas la panacée que d'aucuns prétendent.

**Fernand CHAUSSEBOURG
et Louis LEPAGE**
officiers de la Légion d'honneur

Le "M.R.P. vous parle" adresse de très chaleureuses félicitations à ces deux amis pour ces distinctions très méritées.

Fernand Chaussebourg a été le collaborateur extrêmement précieux de nos groupes parlementaires, d'abord à l'Assemblée Nationale, puis au Sénat. Quant à Louis Lepage il est depuis très longtemps le maire adjoint inamovible de Nogent sur Marne.

●
Marc SANGNIER
et nos chrétiens-sociaux
1887 - 1987

par Roland MOREAU
(lauréat de l'Académie Française)

Chronique du Sillon et de ses prolongements dans le Sud-Ouest de la France.

De nombreuses silhouettes défilent sur cette toile de fond, animée par le Sillon, la Jeune République, les Démocrates populaires, la Résistance, le M.R.P., les amis de l'Aube, etc...

Vente uniquement par souscription, au prix de 60 francs T.T.C. Commandes à adresser à

M. Henri AVINEN.
35, rue Georges Mandel
33000 BORDEAUX

●
**NATIONALISMES AU
PAYS BASQUE**

par Pierre LETAMENDIA

L'auteur, qui est maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, a déjà fait paraître plusieurs travaux sur l'Espagne.

Dans le présent ouvrage il étudie le nationalisme basque du côté espagnol et du côté français et tente d'expliquer pourquoi il est prépondérant au delà des Pyrénées et marginal en deçà.

L'ouvrage est publié aux "Presses Universitaires de Bordeaux" - Université de Bordeaux III.

33405 Talence Cedex
Prix : 90 francs

Ne pas confondre liberté et licence

Louis BOUR

L'affaire des "magazines pornos", que le ministre de l'Intérieur voulait soumettre aux dispositions de la loi de 1949 - constamment appliquée depuis cette date, n'en déplaît à ceux qui la proclament en désuétude - conduit à un certain nombre de réflexions.

Ce n'est pas la première fois que des magazines dits pornographiques sont soumis à des avertissements et, notamment, sont interdits, non pas de parution, mais de publicité et d'affichage à la devanture des kiosques.

Pourquoi donc, aujourd'hui, tout ce tollé du côté de la gauche ? Tout simplement parce que nous sommes à un an de l'élection présidentielle et, pour gagner des voix, toute attaque contre le gouvernement est bonne.

Au surplus, M. Pasqua, ministre de l'Intérieur, est la "bête noire" des socialistes, pour la seule raison qu'il exerce avec fermeté ses devoirs et prérogatives de ministre, même si parfois cela ne se fait pas avec la discrétion nécessaire. En attaquant Pasqua, on veut gêner Chirac.

Les magazines pornos se révèlent, pour la plupart, être une affaire juteuse, très intéressante pour "faire du fric". Cela s'est parfaitement fait sentir lors des interventions de certains directeurs de ces magazines à la télévision.

Pourquoi donc empêcher un commerce si lucratif ? Bien sûr, ce n'est pas sur ce thème que se battent les intéressés. Ils se posent en défenseurs de la liberté d'expression.

Ce serait à en rire, si ce n'était pas inquiétant, car de quoi s'agit-il essentiellement ? De la santé morale de la France.

Le problème qui se pose est celui de la liberté d'expression : peut-elle être totale, sans frein, comme la gauche le prétend ?

Qu'on le veuille ou non, toute liberté a sa limite qui est celle de la liberté des autres. Du moins doit-il en être ainsi en démocratie.

Sans doute s'agit-il d'un problème difficile. Le mot censure fait peur - et pourtant, en matière de sécurité de l'Etat, elle est utilisée. On a peur du retour à un certain "rigorisme". Un ministre s'est même refusé au retour d'un "ordre moral". Veut-il dire qu'il

faudrait un "ordre amoral" ? Aujourd'hui, c'est le laxisme qui triomphe avec toutes ses conséquences désastreuses pour la société.

Rappelons ce mot du philosophe Bergson : "L'homme agrandi par la science a besoin d'un supplément d'âme". Que dirait-il aujourd'hui ?

Il n'y a qu'à constater la recrudescence de la délinquance et de la violence sous toutes ses formes (dont on notera que ce ne sont pas des éléments propres à promouvoir les libertés) pour pouvoir affirmer que la France s'enfonce doucement, mais sûrement dans la décadence tout court.

Je suis toujours étonné de constater que, si l'on se préoccupe à juste titre de l'environnement matériel (écologie), on ne fait guère attention à cet autre environnement de l'être humain vivant en société, que sont les valeurs civiques et morales, dont la défense constitue une sorte d'écologie morale indispensable à l'épanouissement de toute société.

Il est bien évident qu'en matière d'expression de la pensée, les limites à observer sont délicates à fixer. Mais ce n'est pas une raison pour admettre que tout soit permis, que tout soit possible.

Dans le domaine médical, la société lutte contre l'alcoolisme, contre la drogue, et l'on a raison. Qu'on le veuille ou non, au plan moral, il ne saurait en être différemment : tout n'est pas possible.

S'il y a des droits de l'homme à respecter, il y a aussi les droits de l'enfant qu'il ne faut pas bafouer. Si, dès la jeunesse, l'homme ne reçoit pas une solide formation civique et morale, il fera un piètre citoyen. On dit que les mineurs ont évolué, c'est certain, mais est-ce dans le bon sens ?

Il n'y a pas de nation, pas de pays qui ait pu survivre à un dérèglement des mœurs. C'est comme cela que les libertés dépérissent et que les démocraties meurent : voyez Athènes, voyez Rome. Ne confondons pas liberté et licence.

(publié dans le Courrier de l'Ouest)

ACTION POUR LA DIGNITÉ HUMAINE

Cette association, dont la présidente est Madame Irène de Lipkovski et un vice-président notre vieil ami Jean Scelles, ne manque pas d'objectifs en ce moment. La campagne déclenchée contre M. Pasqua, à propos de mesures antipornographiques, ne peut que susciter de vives réactions de sa part.

Comme le dit Louis Bour dans un article de ce bulletin on est stupéfait que des gens participant de notre civilisation occidentale puissent confondre de manière aussi scandaleuse liberté et licence. Contrairement à certains décadents de notre époque, nous sommes pour "l'ordre moral" et non pour le désordre du même nom. Ce n'est pas génial, c'est seulement normal.

Aucune société ne peut survivre si la "liberté" signifie, non seulement celle de penser et d'agir librement, mais aussi celle de nuire à autrui de toutes les façons : de tuer, de voler, de violer, de dépraver etc...

Toutes les sociétés se sont constituées pour assurer une protection contre ces agressions. Et les sociétés dans lesquelles les agressions l'ont emporté sur la protection ont disparu.

C'est ce qui est arrivé à Athènes et à Rome, qui nous ont pourtant beaucoup légué, mais qui avaient perdu les vertus qui avaient fait leur grandeur.

Espérons que nous échapperons au même sort.

Jean COVILLE

EVANGILE et SOCIÉTÉ

Certains de nos adhérents ont demandé des renseignements sur l'Association "Evangile et Société".

Cette Association, présidée par Pierre Boissard, dont les anciens du MRP ont bien connu le père et qui compte dans son conseil d'administration Jean Bornard, Jacques Tessier, Hélène Fontanet, notamment, a son siège 32, rue Médéric 75017 Paris, tél. : 45.27.18.27 (le matin)

Vous y serez bien accueillis et toutes informations vous y seront données.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ de ROME

instituant la Communauté économique européenne

Jean COVILLE

A Rome, à Paris et dans les autres capitales de la Communauté, diverses manifestations ont célébré cet anniversaire.

A Paris la plus importante a été organisée par le Mouvement Européen. A son initiative s'est tenu le 9 avril à l'Assemblée Nationale un colloque, parrainé par le Président de la République et présidé par M. Léo Tindemans ministre des affaires étrangères de Belgique et président du Conseil des Ministres de la Communauté.

Des personnalités de premier plan ont pris la parole :

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne ;

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale ;

un sénateur représentant M. Alain Poher président du Sénat ;

M. Juppé, ministre du Budget, représentant M. Jacques Chirac, premier ministre ;

M. Bernard Bosson, ministre des affaires européennes ;

M. Jean-François Deniau, vice-président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale et les anciens ministres Mme Lalumière, M. Curien et M. Maurice Faure, ce dernier ayant signé le traité de Rome au nom de la France en 1957.

Les difficultés d'avancer dans la voie de l'unité européenne n'ont pas été occultées mais des moyens de les surmonter ont été indiqués.

La fixation de la date du 31 décembre 1992 pour l'achèvement de la création d'un marché unique en Europe a été considérée à la fois comme le constat d'un échec, puisque cette création était déjà incluse dans le Traité de Rome, mais aussi comme la volonté d'aboutir à cette grande réalisation.

Il faudra beaucoup d'efforts, notamment pour harmoniser les systèmes fiscaux et sociaux, fruits de longues traditions nationales. Mais le bénéfice à attendre d'une telle création est immense.

Beaucoup d'autres aspects de l'unité européenne ont été évoqués : problèmes financiers, agricoles, culturels, scientifiques, etc...

Mais le problème dominant, car il surpasse tous les autres, est celui de l'unification politique de l'Europe.

Dans sa très brillante intervention, M. Maurice Faure y a insisté particulièrement.

Si nous n'arrivons pas à consti-

tuer un grand ensemble européen, ayant une politique commune à l'égard des grands problèmes du Monde, le déclin de chacune de nos nations serait irrémédiable.

Cette nécessité d'un grand ensemble européen apparaît plus impérieuse à la lumière des récentes manœuvres de M. Gorbatchev et des actuelles conversations américano-soviétiques.

Une politique européenne commune implique une défense européenne commune, non pas certes pour distendre les liens qui unissent l'Europe aux Etats Unis et au Canada au sein de l'Alliance Atlantique, mais pour que l'Europe y prenne toute sa part, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il importe que l'Europe accroisse ses forces conventionnelles pour faire face à la seule menace possible, la menace nucléaire étant exclue, aucun des adversaires n'étant assez fou pour se détruire lui-même... en même temps que l'autre !

M. Maurice Faure insista de nouveau, comme il le fait depuis plusieurs années, pour que l'Europe construise l'arme à neutrons, qui est la meilleure défense contre les blindés ennemis.

Puisse-t-il avoir été entendu par les hauts responsables politiques présents au colloque !

Une note plus optimiste fut apportée par M. Deniau. Autant nous apercevons ici nos manques et nos insuffisances, autant à l'extérieur l'Europe semble belle et puissante. C'est ainsi qu'elle apparaît aux maquisards d'Afghanistan et d'Amérique centrale qui luttent héroïquement contre les Soviétiques et leurs alliés et que M. Deniau est allé visiter.

Le colloque, qui réunissait plusieurs centaines de militants européens, s'acheva par une réception à l'Elysée, au cours de laquelle le Président de la République affirma sa confiance dans les progrès de l'unification européenne.

Dans le cadre du trentième anniversaire du Traité de Rome, une autre manifestation très brillante doit être mentionnée. A l'initiative de la Commission de la Communauté Européenne, un concert de l'orchestre des jeunes de la Communauté Européenne a été donné à la Salle Pleyel devant 2.000 personnes.

Cet orchestre, créé il y a 10 ans, réunit de jeunes virtuoses de tous les pays de la Communauté. Pour la circonstance, ces virtuoses avaient parmi eux un super-virtuose, qui fut longue-

ment acclamé, Yehudi Menuhin.

Le bénéfice de cette soirée était entièrement destiné à la recherche sur le cancer.

DECLARATIONS DE SIR HENRY PLUMB, Président du Parlement européen, à l'occasion du 30e anniversaire du TRAITE DE ROME

L'Europe communautaire a maintenant trente ans. C'est un grand moment : trente ans d'Europe, c'est trente années qui ont rendu maintenant inimaginable toute guerre entre Européens. Trente années aussi pendant lesquelles des progrès formidables ont été réalisés, qui ont peu à peu abouti à transformer en profondeur la vie quotidienne de chaque Européen.

Les jeunes Français, comme les autres jeunes d'Europe, considèrent ce bouleversement comme s'il avait été une évolution normale du monde, s'étonnant même que les progrès ne soient pas plus rapides.

D'ailleurs, ces mutations seront encore plus rapides et sans doute encore plus importantes dans les toutes prochaines années. En particulier, la réalisation du marché intérieur entraînera des changements importants, qui concerneront tout le monde, et notamment tous les jeunes, dans toutes les professions : libre circulation des étudiants, équivalence des diplômes et liberté d'établissement dans toute la Communauté, ouverture de tous les marchés... Autant de domaines qui n'effraient pas la jeunesse mais auxquels chacun doit se préparer.

Quelle que soit la difficulté des décisions politiques qu'entraîne la réalisation du grand marché si, en particulier, nos Etats et nos Institutions saisissent la chance de l'Acte unique, les progrès seront beaucoup plus rapides qu'on ne le pense, donnant à l'Europe la dimension qui lui manque pour compter dans le monde moderne.

Peut-être alors l'Europe, prenant pleine conscience de son existence et de son poids dans le monde, pourra-t-elle être en mesure d'éviter que les "Grands", comme récemment à Reykjavik, ne parlent sans elle de sa défense et de son avenir.

L'OPTION ZÉRO

UNE ERREUR GRAVE

François de ROSE
ambassadeur de France

M. Gorbatchev aime les effets de surprise. S'il comptait sur un effet de choc en proposant la disjonction de la négociation sur les missiles à moyenne portée du "paquet" qu'il réclamait à Reyjavik comprenant les armes stratégiques et spatiales, il n'aura étonné que les incurables naïfs.

Il était évident pour tous les autres que le secrétaire général allait enfermer M. Reagan et les Occidentaux dans l'impasse où ils s'étaient engagés dès 1983 en proposant "l'option zéro" c'est-à-dire le retrait des SS-20 contre l'abandon du déploiement des Pershing et missiles de croisières.

La satisfaction est amère pour qui avait, dès 1980, au lendemain de la décision de l'O.T.A.N. de mettre en place ces euromissiles, démontré dans la presse française et étrangère l'erreur de présenter cette décision comme répondant à la nécessité d'équilibrer les SS-20. On n'a pas voulu voir que ces euromissiles étaient destinés à faire peser sur l'U.R.S.S. la menace d'être impliquée sur son territoire dans un conflit en Europe. La vérité est qu'à partir du moment où les défenses anti-aériennes du Pacte de Varsovie rendraient la pénétration des avions pilotés trop onéreuse et aléatoire, il était nécessaire, même en l'absence de tout SS-20, d'avoir en Europe des armes américaines capables d'atteindre au moins les régions occidentales de la Russie. Cette menace d'implication de son territoire placerait en effet le Kremlin devant l'obligation de répliquer sur le territoire américain ce qui assurerait le "couplage" entre la défense de l'Europe et le système stratégique américain. Les dirigeants de Moscou ne s'y sont pas trompés qui ont dit qu'une telle attaque entraînerait une riposte immédiate sur les Etats-Unis.

Dans ce système où tout se tient, le retrait des euromissiles supprimerait un élément indispensable de la chaîne

de la dissuasion en Europe.

Avec la circonstance aggravante qu'entre-temps les Soviétiques ont mis en place chez leurs satellites des engins à plus courte portée qui ont la même capacité que les SS-20 de menacer la plus grande partie de l'Europe occidentale. Moscou gagne donc sur tous les tableaux en ravivant l'option zéro : la menace visant son territoire disparaît et celle qui concerne l'Europe est maintenue.

Sans doute les négociateurs américains diront-ils qu'ils vont se réserver le droit d'équilibrer nombre pour nombre les missiles à courte portée soviétiques par des missiles de même catégorie déployés en Europe de l'Ouest. Mais l'argument ne vaut que pour qui se berce de mots puisque ces engins n'auront pas le rayon d'action requis pour atteindre l'U.R.S.S. et d'autre part que l'on voit mal les opinions des pays concernés accepter le retrait d'un certain type de fusées pour en accueillir aussitôt d'autres d'un nouveau modèle et peut-être en plus grand nombre.

Il n'est pas exagéré de dire qu'avec cette affaire s'ouvre une phase nouvelle dans les rapports entre les nations occidentales.

Il était un temps où MM. Nixon et Kissinger refusaient, pour les raisons rappelées ici, d'inclure dans les négociations sur les armes stratégiques les systèmes d'armes américains sur bases avancées, c'est-à-dire très exactement ces bombardiers qui, au départ d'Europe pouvaient atteindre la Russie.

C'était aussi l'époque où l'Amérique pensait que la sauvegarde de l'indépendance de l'Europe et son maintien hors de l'ombre projetée du Kremlin était indispensable à son statut de première puissance du monde.

"Quos vult perdere, Jupiter dementat."

(publié dans le Figaro)

UN TEXTE INEDIT
de
Jacques de
BOURBON BUSSET
DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

Un mystique engagé

J'ai été pendant plus de quatre ans, de 1948 à 1953, le collaborateur direct de Robert Schuman alors qu'il était ministre des affaires étrangères. Il était devenu mon ami. Cet homme d'Etat qu'on a, à juste titre, surnommé le "père de l'Europe" n'avait rien d'un politicien. Et pourtant il s'est montré plus actif et plus constructif que la plupart des techniciens de la politique. Modeste, d'allure effacée, peu éloquent, il ne faisait guère impression. Cependant il a marqué son époque et l'avenir. Cet homme sans apparence possédait-il donc un secret ?

Oui il avait appris, de par sa propre expérience intérieure et sans doute par la familiarité avec les mystiques, que la contemplation était la source de l'action. Il puisait dans la méditation et la prière la force nécessaire pour la conception et l'exécution de ses grands desseins, nécessaire aussi pour lutter contre les embûches et vilenies qui risquent de conduire au découragement. L'exemple de Robert Schuman prouve que le véritable homme d'Etat est un mystique qui s'engage.

Jacques de Bourbon Busset

(Publié à Lomme-Nord)

Cher M. Gorbatchev, Kremlin new look ou Eternelle Russie

Jeanne AMBROSINI

Notre candeur est infinie. Voilà que depuis peu Moscou et son empire sont dirigés par un homme qui peut marcher et descendre d'un avion sans être soutenu, qui peut lire un discours sans bégayer ni bafouiller, qui a offert un repos bien mérité à toutes les anti-quités qui meublaient encore le Politburo et les cadres militaires et civils du pays, dont l'épouse est élégamment vêtue et on le fait savoir (preuve que c'est inhabituel là-bas). Sakharov est rentré à Moscou et donne à la télévision étrangère une interview qui n'est pas brouillée, dans laquelle il demande que soient libérés tous les prisonniers politiques en URSS. Est-ce un rêve ? Non. Et les bons esprits de proclamer la "libéralisation" de l'URSS !

Certains autres esprits, chagrins, feront remarquer que le "libéral" Gorbatchev semble avoir le mauvais œil. En effet, les catastrophes s'accumulent au pays des Soviets depuis sa venue au pouvoir : Tchernobyl, un bateau coulé en Mer Noire, un sous-marin atomique perdu dans un océan où sa présence paraissait insolite, un pont vétuste qui s'effondre quand on veut le répa-

WALESA

Nous analyserons prochainement le livre de Walesa, qui vient de paraître chez Fayard sous le titre : "Chemin d'espoir".

Quel étonnant personnage est apparu aux téléspectateurs français le 24 avril au cours de l'émission "Apostrophes" réalisée clandestinement en Pologne !

Walesa est un homme de foi et de volonté. Il sait qu'il est constamment épié et surveillé, mais il accepte ce destin et ne renoncera jamais à lutter pour obtenir de meilleures conditions de vie pour ses compatriotes, dans le cadre du régime qui leur a été imposé.

Belle leçon de courage pour ceux qui ont la chance de vivre dans un régime de liberté.

rer, un dépôt de gaz qui saute en Ukraine, des émeutes anti-russes au Kazakhstan, voilà pour ce qu'on sait en Occident.

Mais qu'importe ? Notre nouvel archange Saint-Michel (un prénom russe assez occidentalisé) trouve grâce devant beaucoup d'entre nous jadis sceptiques quant à l'octroi de quelques libertés dans les pays du bloc communiste. Gorbatchev serait à la fois un Khrouchtchev moins tout fou, un Brejnev moins doctrinaire etc. Même des journalistes sérieux, Serge Michel notamment, nous le présentent sous les traits d'un interlocuteur acceptable pour le monde libre.

Qu'en faut-il penser ? L'expérience, l'histoire de la Russie, ancienne et récente incitent à la prudence. Sans remonter aux origines, on peut considérer que c'est avec Pierre le Grand que le pays sort de son isolement par rapport à l'Europe. Il doit mettre les bouchées doubles dans tous les domaines et ce au moment où l'Europe Occidentale subit de même une profonde transformation des mœurs et de la société. L'Angleterre accueille libéralement les intellectuels français qui étaient allés un peu trop loin dans le développement de leurs théories, qu'on n'appelait pas encore subversives. Principautés et royaumes allemands s'ouvrent à l'Aufklärung, qu'on désigne par "le siècle des lumières". Un souverain Habsbourg idéaliste tente d'instaurer le despotisme éclairé dans ce qui est encore pour peu de temps le Saint Empire Romain Germanique. Saint Pétersbourg qui se construit devra être le reflet de cette civilisation avancée. Pierre et ses successeurs, Catherine II surtout, attirèrent à leur cour nos philosophes... mais sans mettre en pratique dans la mère Russie les conceptions politiques qui vont aboutir en France en 1789.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ne rêvons pas sur l'"âme slave". Les dirigeants, qu'ils soient tsars autocrates ou prolétaires issus du Soviet Suprême font preuve du même cynique réalisme, érigeant le mensonge et la poudre aux yeux en moyens de gouvernement.

Ecoutez Pierre-Le-Grand : "Maintenant nous avons besoin de l'Europe pendant quelques décennies pour pouvoir mieux lui tourner le dos par la

suite". Contemplez les villages "Potemkine" situés sur le passage de Catherine pour faire croire à la prospérité du pays. Plus près de nous, souvenez vous du "libéral" Krouchtchev ponctuant des coups de son soulier ses vociférations antioccidentales aux Nations Unies et envoyant les chars russes écraser Budapest et les Hongrois, qui avaient osé clamer au monde qu'ils étouffaient sous le joug communiste. Et j'en passe.

Pardonnez mon scepticisme. Nous savons que M. Gorbatchev a accru son aide aux mouvements "pacifistes" qui, comme le souligne Jacques Faizant dans un de ses dessins, croient et voudraient faire croire aux moutons que "les loups sont devenus végétariens". Malgré la bonne impression qu'ont certains du nouveau maître du Kremlin, je ne souhaite pas voir se renouveler, à quelques trente ans de distance, la fumisterie de la "détente", au cours de laquelle nos dirigeants d'alors ont joué un rôle de niais candides qui nous a coûté si cher. Car si Krouchtchev avait sorti Soljenitsyne du Goulag, celui-ci fut ensuite obligé de s'exiler et j'attends de voir le sort qui sera réservé dans quelque temps à Sakharov s'il cesse un jour de condamner Reagan et sa "guerre des étoiles". D'ailleurs j'en suis encore à attendre l'application loyale des accords d'Helsinki, notamment en ce qui concerne la libre circulation des hommes et des idées, le retrait des troupes soviétiques d'un Afghanistan redevenu libre de son destin, la reconnaissance de "Solidarnosc" en Pologne, la prise en compte de la Charte des 77 en Tchécoslovaquie et l'apparition de la viande et des œufs, des fruits et des légumes, du tissu et des chaussures dans les magasins de Moscou et de Leningrad, de Prague, de Varsovie, de Berlin-Est et de partout où le dirigisme de la production a engendré pénurie et marché noir. Je souhaite pouvoir acheter dans les pays derrière le rideau de fer le "Figaro", "Libération" ou le "Canard Enchaîné" car je ne sais lire ni "les Istvezia", ni « la Pravda ».

A quand ce paradis M. Gorbatchev ?

Déclaration de M. Maurice NENOU

DEPUTE DE LA NOUVELLE CALEDONIE,
AU COURS DU DEBAT A L'ASSEMBLEE NATIONALE
SUR LE PROJET DE REFERENDUM,
LE 14 AVRIL 1987

"Je suis Canaque, un de ceux dont on parle beaucoup depuis quelque temps, un de ceux surtout au nom de qui on s'arroge le droit de parler. Eh bien ! Le Mélanésien que je suis a beaucoup à dire et à expliquer au nom des Mélanésiens loyalistes d'abord et au nom de tous les Calédoniens ensuite".

M. Nenou a déclaré ensuite porter "un jugement sévère sur ceux qui veulent que la Nouvelle-Calédonie devienne indépendante, en dépit de la volonté de ses habitants. Ils sont responsables des malheurs qu'a connus mon territoire, ajoute-t-il. Ils ont abusé la confiance des Mélanésiens, qui se demandent maintenant pourquoi ils sont confrontés à une situation qu'ils n'ont pas voulue".

Le député de la Nouvelle-Calédonie a ensuite expliqué pourquoi il voulait rester Français : tout simplement parce qu'il est "attaché à la démocratie et à la liberté". Il note que trente pays au plus sur cent-quatre-vingts vivent actuellement en démocratie et affirme : "Nous Canaques et Calédoniens français ne voulons pas vivre sous la dictature violente d'un tyran du moment.

"Croyez-vous que notre mémoire soit défaillante à ce point pour ne pas nous souvenir qu'il y a deux ans on voulait imposer à la Nouvelle-Calédonie un régime totalitaire ? Est-ce trop demander à la France, patrie des droits de l'homme, que de garantir l'expression du plus élémentaire de ces droits, celui de pouvoir choisir librement et démocratiquement son destin ?

cratiquement son destin ?

"Nous, Calédoniens, plus nombreux aujourd'hui qu'hier, nous savons que la France est championne du monde de la liberté. Peut-être bien d'ailleurs que les Français eux-mêmes n'en sont pas pleinement conscients. Mais nous qui venons de si loin nous voyons bien que c'est cette liberté que nous envient le plus les déshérités que nous rencontrons.

Ouvrez les yeux avec nous et regardez certains Etats du Pacifique : ils n'ont qu'un seul droit, celui de se taire. Plus au nord, regardez le Vietnam et le Cambodge. Nous avons vu, n'est-ce pas, les "boat-people", témoignage poignant de ces peuples asservis et assoiffés de liberté."

NOUVELLE CALEDONIE

Jean COVILLE

Le Parlement vient de voter la loi organisant un référendum en Nouvelle Calédonie. Bravo ! Ainsi sera bientôt définitivement close la honteuse période, au cours de laquelle une minorité de «casseurs» fanatiques imposa sa loi, sous l'œil bienveillant des autorités de l'époque et de leur chef, Monsieur Pisani.

J'ai trouvé dans le courrier des lecteurs d'un grand quotidien du matin les très judicieuses remarques suivantes :

«Il n'y a pas beaucoup de cohérence dans le discours de François Mitterrand et des leaders socialistes à propos des droits des citoyens. Pour eux en Nouvelle Calédonie seuls les Kanaks seraient citoyens à part entière et auraient droit de vote. Tous les autres, même les émigrés du 18^e et du 19^e siècles, seraient seulement tolérés, n'étant pas Kanaks de souche. Par contre

en France l'Etat devrait accorder d'office la nationalité française et donc le droit de vote à toute personne née en France.

Pourquoi ce qui est bon pour les Kanaks ne l'est-il pas pour les Français ou vice-versa ?»

A cette question il n'y a qu'une réponse : les Kanaks indépendantistes veulent une «Kanaquie socialiste.» Donc tous les moyens pour y parvenir sont bons, qu'ils soient cohérents ou non, justes ou injustes. La fin justifie les moyens.

Le même principe s'applique dans les municipalités communistes et justifie les fraudes électorales. Tous les moyens, même les pires, sont bons pour gagner une élection.

C'est de cette façon méprisable que certains considèrent la politique. Faut-il ajouter que ce n'était pas la conception qu'en

avait le M.R.P. ?

Quand le référendum sera intervenu et que, selon toute vraisemblance, il aura confirmé le maintien de la Nouvelle Calédonie dans la République Française, il y aura plusieurs sortes de perdants : d'abord les Kanaks indépendantistes et leurs supporters en France, mais aussi le colonel Khadafi, qui entraîne assidûment les «casseurs Kanaks» dans des camps spécialisés, sous la direction de moniteurs soviétiques, comme il le fait pour d'autres terroristes.

Enfin Moscou sera aussi parmi les perdants, car la pieuvre communiste avait bien envie d'avancer une tentacule du côté de Nouméa. Voilà un espoir qui lui échappe, ce qui est très réjouissant pour la France et pour l'Occident tout entier.

LA VRAIE ROUTE

Jeanne AMBROSINI

Pas d'accord avec la teneur générale de l'article "Fausses routes" paru dans le dernier numéro du "M.R.P. vous parle".

S'il est exact que l'opinion publique ne suit plus majoritairement le gouvernement, c'est parce que celui-ci a commis nombre d'erreurs, que des hommes d'Etat avisés n'ont pas le droit de commettre. C'est aussi parce qu'il a péché par faute de communication, de concertation. On ne dirige pas un pays comme la France à coups d'ukases comme le ferait un parti monolithique et soumis inconditionnellement à son chef. Et s'il ne dispose pas d'une assez large majorité (R.P.R. et U.D.F. réunis n'ont pas à eux seuls la majorité absolue et sont tributaires d'autres formations) c'est que ces deux grands partis de l'opposition d'avant 1986 se sont refusés, pour les élections, à faire l'union de toute cette opposition, favorisant ainsi la formation d'autres listes qui leur ont enlevé des voix et des sièges qui sont allés aux socialistes. Avec leurs belles manigances, le P.S. est le premier parti de France et à Paris qui, trois ans avant avait vu le triomphe des listes Chirac dans les vingt arrondissements, P.S. et R.P.R. se retrouvent maintenant à égalité. Beau travail !

On met en cause la désinformation pratiquée par les médias. A qui la faute ? Si radio et télévision doivent être sous le contrôle de l'Etat, il importe que le gouvernement y mette des gens à lui. C'est très joli de ne pas vouloir faire de "chasse aux sorcières". Mais il ne faut alors pas s'étonner si les "sorcières" font bouillir dans leur chaudron pour les servir au public les seules idées et informations qui leur plaisent au détriment de l'objectivité. Ici encore l'angélisme ne paie pas.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la lutte contre l'inflation constitue l'objectif numéro un du gouvernement et qu'il convient de réduire les dépenses de l'Etat qui avaient pris pendant les cinq ans écoulés d'excessives proportions. Mais tous les ministres dépensiers assaillent Monsieur Baladur, qui a fort à faire pour contenir leurs appétits. Et on admettra difficilement qu'attribuer quatre milliards pour les autoroutes en vue des Jeux Olympiques de 1992 soit un sûr moyen de

réduire les crédits budgétaires, même si le bien fondé de la mesure n'est pas mis en cause.

Ne cédon pas à la fausse impression que le redressement du pays sera réalisé "par une régression des lois sociales ou par des sacrifices imposés au monde du travail". Pour faire du "social", il faut de l'argent dans les caisses et si le gouvernement socialiste-communiste a pu, après mai 1981, pratiquer une "relance" sociale c'est qu'il avait trouvé dans l'héritage des coffres pleins et des devises en abondance. Il a mis moins de deux ans à dilapider cet héritage et a dû imposer ensuite une "rigueur" qui, à côté de l'"austérité" de son prédécesseur, nous a semblé fort contraignante.

Ce sont ces erreurs que Monsieur Baladur s'emploie à corriger. Mais on ne répare pas en moins d'un an cinq ans d'incompétence, de gabegie et de laxisme. Supprimer des emplois dans la fonction publique, ou plutôt ne pas remplacer ceux qui partent en retraite, ne traumatise pas vraiment l'opinion. Ceux qui font la queue à certains guichets ne pensent pas toujours qu'il n'y a pas assez de personnels, mais qu'ils sont mal employés.

A quand une vraie réforme dans la fonction publique ? Certes, il y a des secteurs qui manquent d'effectifs, la justice notamment. Mais trouve-t-on toujours les éléments capables de remplir certaines fonctions ? Notre enseignement, qui livre sur le marché du travail des bacheliers ne sachant pas écrire un français à peine correct, n'est pas le pourvoyeur nécessaire d'un recrutement de qualité. Et plutôt que d'embaucher des policiers supplémentaires, souvent il suffirait de remettre dans le circuit normal du travail pour lequel ils ont été engagés ceux qu'on a transformés en scribouillards dans les commissariats.

Répartir le travail ? Bravo ! Mais comment ? Si une entreprise a besoin de dix maçons qu'elle ne trouve pas et si elle partage le travail avec dix peintres dont elle n'a pas besoin, la solution ne sera pas trouvée pour autant. Et le partage du travail implique aussi le partage de la masse salariale, c'est à dire pour certains une réduction des salaires.

Le sens de la solidarité est-il si fort chez les travailleurs qu'ils l'accepteront tous ?

Personne ne se réjouit de l'affaiblissement des syndicats, les anciens du M.R.P. moins que tous autres, qui ont compté parmi leurs militants et leurs ministres de brillants et actifs syndicalistes, (le Président de l'Amicale, notamment). Mais reconnaissons que cet affaiblissement est dû, pour certains, à leur dérive politique, voire gauchisante. Ceux qui n'ont pas mélangé les genres, la C.F.T.C. par exemple, voient leur influence grandir et leurs effectifs augmenter. Qui n'en serait satisfait ?

Croit-on que la retraite imposée à soixante ans ait été une telle conquête sociale ? Et que dire de l'aspect économique d'une telle mesure ! Voyez ce qui existe dans les pays qui sont nos partenaires et nos concurrents commerciaux. Le jour où nous ne vendrons plus rien parce que nous ne serons pas compétitifs, c'est à vingt ans que tous prendront leur retraite..., dont le financement ne leur sera pas assuré.

Quant à la flexibilité du temps de travail, demandez aux mères de famille ce qu'elles en pensent. Vous aurez quelques surprises, messieurs.

Appeler "matraquage de la Sécurité Sociale" ce qui n'est en fait qu'une remise en ordre qui s'impose, c'est aller un peu loin dans la critique systématique. Il faut chercher des solutions et mettre fin aux abus.

Et je pense que nous continuerons à servir notre idéal de chrétiens et de sociaux en gardant la tête froide et en étant réalistes.

Quand un enfant est malade, sa mère ne se contente pas de se lamenter sur son sort. Elle fait venir un bon médecin et se fait violence pour faire avaler à l'enfant des potions amères ou le faire souffrir, sachant que c'est pour son bien. La guérison est à ce prix.

A notre gouvernement, à ceux qui y participent, à ceux qui disent le soutenir, d'en convaincre ceux qui ne le sont pas encore. Quant à moi, j'en suis persuadée.

LE CENT VINGT CINQUIEME ANNIVER- SAIRE DE LA SOCIETE D'ENCOURA- GEMENT AU BIEN

Jean COVILLE

Le samedi 14 mars dernier se tenait, dans la grande salle de la Bourse de Commerce de Paris, l'assemblée générale annuelle de la Société d'encouragement au bien, que préside notre ami Alain POHER. C'était le cent vingt cinquième anniversaire de la fondation de cette société par un journaliste, Honoré Arnould, dont le nom n'est pas célèbre, mais qui a compté dans son comité d'honneur des hommes célèbres comme Louis Pasteur et Raymond Poincaré. Aujourd'hui la caution du Président du Sénat, dont la popularité est grande en France, ajoute au renom de cette société : pourquoi la presse n'utilise-t-elle pas ce "Vedettariat" pour souligner qu'il n'y a pas que des crimes et des turpitudes en France ?

Faisant partie du conseil d'administration de cette société j'ai plaisir à rendre compte de cette assemblée. Dans la grande salle de la Bourse de Commerce se trouvaient plusieurs centaines de personnes de tous âges, de toutes conditions et de toutes les régions de notre pays. C'étaient ceux qui cette année allaient recevoir les récompenses de la Société des mains du Président du Sénat, ainsi que leurs parents et amis.

La plus haute récompense allait cette année à la Fédération des donneurs de sang, mais il y en avait bien d'autres. Devant moi se trouvait une jeune femme gravement blessée dans un des attentats terroristes de l'an dernier : celui du "Grand Véfour". Elle est paralysée et ne peut plus se déplacer qu'en chaise roulante. Au lieu de se concentrer sur son propre malheur, elle a eu le courage de créer et d'animer une fondation qui vient en aide à toutes les victimes des attentats terroristes. Quand Alain Poher vint vers elle lui remettre sa médaille et lui donner l'accolade un tonnerre d'applaudissements bien mérités éclata. Il en fut de même ensuite pour beaucoup d'autres, qui avaient sauvé des gens en danger de mort au péril de leur propre vie ou étaient venus en aide à toutes sortes de détresses. Pourquoi la presse ne le dit-elle pas ?

Le jour même de cette assemblée on découvrait à St Denis, dans la banlieue parisienne le cadavre d'une fillette de 2 ans, nommée Laetitia, que sa mère indigne avait laissée mourir de faim et de chagrin, en l'abandonnant seule dans un appartement qu'elle avait déserté pour aller vivre ailleurs avec un individu aussi immonde qu'elle-

même. Les voisins avaient entendu pleurer cette fillette sans lui porter secours et pour que cette hideuse histoire ne soit davantage, celui qui avait découvert le pauvre petit cadavre était celui qui venait réclamer le loyer impayé !

Lundi matin, 16 mars, les journaux étaient pleins de cette répugnante histoire, mais pas un mot n'était dit de l'assemblée du 14 mars à la Bourse de Commerce.

Certes nous savons que le mal habite dans l'homme et dans le Monde. Il faut donc en parler et le dénoncer. Aucun animal n'agirait comme cette horrible femme ; une tigresse protégerait son petit et ne le laisserait surement pas mourir de faim. Mais le bien existe aussi. Mère Térésa n'est pas seule à le pratiquer. Il faut donc en parler aussi. Le Monde serait meilleur si on donnait la vedette au bien plutôt qu'au mal.

On le fait pour les sites et pour les monuments. On attire l'attention sur eux quand ils sont beaux. Pourquoi ne le ferait-on pas pour les hommes quand ils le méritent ?

Avant de conclure, je dois quand même signaler que le 13 décembre 1985, sous le titre "Les Chevaliers du bien", le "Quotidien de Paris" a publié un excellent article, signé Bertrand de Saint Vincent, dans lequel l'auteur raconte qu'il a assisté à Dijon à la remise de médailles de la Société d'encouragement au bien par le président Poher. Six personnes ont été décorées, dont un patron-ambulancier d'origine polonaise. "A l'époque, dit ce journaliste, où les vedettes de la presse et de la télévision tuent, volent ou violent, Daniel Koudlanski, héros silencieux, se contente de faire le bien. Et il n'est pas le seul. Il y en a bien d'autres en France à l'imiter, loin des feux de l'actualité"

Allons, Mesdames et Messieurs les journalistes, accordez donc les "feux de l'actualité", comme vous dites, à ceux qui font le bien. Ce sera bénéfique pour tout le monde.

*Société d'Encouragement au Bien
7 rue Guy Patin, 75010 PARIS
Cette société mérite d'avoir de nom-
breux adhérents.*

Le MRP et les classes de neige

Raymond GERARD
Ancien Conseiller Municipal d'Arcueil

Lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale du M.R.P du Mercredi 30 avril dernier, à propos de la discussion sur les actions de notre Mouvement dans le cadre de la IV^{ème} République, j'ai précisé que nous n'avions pas à rougir de l'action de nos amis, où qu'ils exercent un mandat électif.

Et pour illustrer mon propos, j'ai indiqué que la création des classes de neige en France était due à l'initiative de nos amis du Conseil Municipal et de la Municipalité de VANVES.

Effectivement le Docteur Max FOURESTIER a suggéré au Conseil Municipal de Vanves, qui l'a votée, l'organisation en 1953 de la première classe de neige.

C'est ainsi que 32 élèves accompagnés par leur instituteur ont été accueillis dans un chalet de Haute Savoie, où, par un enseignement donné à mi-temps, les enfants ont fait plus de progrès que ceux de même niveau restés en ville et où, sur le plan sani-

taire, ils ont gagné en moyenne 1kg500, sans parler de l'enrichissement global du sang et du développement de la capacité thoracique.

Le Docteur DE VERICOURT, Conseiller Municipal de PARIS, conquis par les résultats de cette initiative, source de progrès social, les a portés sur le plan public en présentant au vote du Conseil Général de la Seine un projet de subvention de 6 millions d'alors, qui a été inscrite au budget de 1954 en vue d'aider les communes désireuses d'organiser des classes de neige.

Cette subvention a été portée à 8 millions en Juin 1954 puis à 10 millions en 1955. Enfin, dans le budget de 1956 a été inscrit un crédit pour subventionner une classe de neige dans toutes les communes du département.

De plus, la Direction de la jeunesse et des Sports, également séduite, a offert son concours financier au développement des classes de neige.

L'élan donné par les Pouvoirs Publics a été immédiatement et amplement suivi : 7 classes ont été envoyées à la montagne en 1953 ; 17 en 1954 ; 49 en 1954/55 groupant 1.800 Elèves ; 80 en 1955/56 groupant 2.500 Elèves.

A l'époque, la commune de Vanves supportait 750 F. de charge par élève (gîte et couvert) tandis que les familles payaient 200 F. par enfant (transport, location de skis, argent de poche), (toujours des prix d'alors).

Depuis 1953, toutes les communes de la périphérie parisienne se font un devoir d'envoyer les élèves de C.M.1 et de C.M.2 en classe de neige. Que de chemin parcouru depuis que nos amis M.R.P. de VANVES ont eu cette louable initiative qui les honore et qui atteste que les grands courants d'esprit social ont été souvent inspirés et propagés par l'esprit qui nous animait et qui continue à le faire. ■

Péril Jaune en Afrique Noire

Coréens du Nord et du Sud font la cour aux pays africains. Les premiers s'y livrent à une offensive idéologique, les seconds veulent élargir leur implantation économique.

Antoine KEOMANIVONG

Coréens du Sud et du Nord font depuis quelques années des yeux doux à l'Afrique. Pour des raisons différentes, évidemment. Si Séoul tente d'y élargir son implantation économique, Pyongyang se "livre à une véritable subversion politique, militaire et culturelle".

La formule est de Pascal Chaigneau, directeur général de l'Ecole des hautes études internationales. Il faisait mercredi un exposé sur le sujet lors d'un colloque sur "les pays du Pacifique et l'Afrique" organisé à Paris par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM) l'Institut du Pacifique et la revue "Marchés tropicaux et méditerranéens".

La Corée du Sud est présente seulement dans une douzaine de pays africains où les compagnies Hyundai, Daewoo et Samsung ont pignon sur rue, même en Angola socialiste. Le gouvernement de Séoul participe d'autre part au Fonds de développement

de l'Afrique à hauteur de soixante-dix millions de dollars.

"C'est au sud du Sahara que la politique nord-coréenne prend toute son envergure", écrivait déjà Pascal Chaigneau dans le numéro de janvier de la revue Défense Nationale. Selon lui, "des Seychelles à l'Angola en passant par le Zimbabwe, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burkina Faso, plus de 5 000 militaires nord-coréens font aujourd'hui de leur pays une puissance de premier plan sur le théâtre africain..."

Selon le conférencier, les représentants de Pyongyang "jouent alternativement la carte des garanties militaires et celle d'une diplomatie de charme à l'asiatique..." C'est ainsi que la Corée du Nord a fourni des instructeurs militaires à plusieurs Etats nouvellement indépendants comme le Zimbabwe où le Central Intelligence Service et la fameuse "5^e brigade", chargée de la répression, portent la griffe des unités spéciales du "Grand leader Kim II

Sung". Il en est de même en Ouganda après l'expulsion des "experts" israéliens en 1973.

La Corée du Nord se ruine d'autre part en invitations. Les dirigeants des pays du tiers monde se succèdent en rangs serrés au Pays du matin calme, aux frais du gouvernement local.

Vraiment inquiétante cette "percée nord-coréenne" qui n'épargne pas les pays amis de la France en Afrique de l'Ouest, souligne Pascal Chaigneau, qui estime que Paris devrait s'en préoccuper sérieusement.

Pour certains observateurs, Pyongyang multiplie en ce moment des offensives de charme en direction du monde entier, même envers les Etats-Unis, avec un objectif bien précis : tenter de faire échec aux prochains Jeux olympiques de Séoul (été 1988), en obtenant le plus grand nombre d'abstentions possible de la part des pays africains et asiatiques.

(publié dans le Figaro)